

# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 JUILLET 1832.

**CONDICTIONS DE L'ABEILLE**  
Journal de la capitale de la Louisiane, sous le patronage de son Excellence le Gouverneur, et de son Honorable Conseil, et de la Troisième Municipalité de la Nouvelle-Orléans. Ce journal paraît tous les jours, à l'exception des jours de fête, à six heures du matin, et se vend par abonnement, ou par numéro. Le prix de l'abonnement est de six dollars par an, en avance, et de dix centimes par numéro. Les abonnements sont pris en France, en Europe, et dans toutes les parties du monde. Les lettres et les ordres de paiement doivent être adressés à M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.

**POUR LEURS PROPRIETAIRES**  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.

**Trinités.**  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.

**CHATELAIN**  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.

**ADRIEN**  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.

**NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 JUILLET 1832.**  
**HENRY CLAY**  
REPRESENTANT A LA LEGISLATURE  
FELIX LAURET  
Le 7 juillet 1832, à l'occasion de la fête de la Trinité, le Gouverneur a tenu une séance solennelle à la Nouvelle-Orléans, en présence de son Honorable Conseil, et de la Troisième Municipalité. Le Gouverneur a lu un message adressé au Congrès, dans lequel il a exposé l'état de la République, et les mesures qu'il a prises pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans le pays. Le message a été lu avec une grande attention, et a été suivi d'un discours de félicitation prononcé par le Gouverneur. Le discours a été très applaudi, et a été suivi d'un discours de remerciement prononcé par le Gouverneur. Le discours a été très applaudi, et a été suivi d'un discours de remerciement prononcé par le Gouverneur.

**VARIETES.**  
**UNE LETTRE PEUVE.**  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.

**LISTE MARITIME.**  
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.  
M. J. B. LEBLANC, Directeur du Journal, au N. 12 de la rue de la Nouvelle-Orléans.